

Conditions de location et de réservation de LOUTOUSPORT

Les présentes conditions générales de location sont conclues exclusivement entre la SARL LOUTOUSPORT , siège social : Route du Queyras 05 600 GUILLESTRE et tout Client effectuant une Réservation ou une location de matériel de ski via le Site Internet ou directement au magasin

Les conditions définissent les modalités de réservation de matériel de glisse sur le Site Internet ainsi que les modalités de location dudit matériel. Pour toute Réservation conclue via le Site Internet, les conditions applicables à la Location correspondante sont les suivantes

La confirmation par le Client d'une Réservation sur le Site Internet implique pour celui-ci l'acceptation pleine et entière des conditions de réservation et de location.. Ces conditions peuvent faire l'objet de modifications à la seule initiative de LOUTOUSPORT

Le Client peut réserver du matériel de ski de pendant la durée de la saison hivernale, à l'exception du matériel de ski alpin pendant les vacances scolaires. Lors de sa réservation par le site internet le client devra préciser les noms, prénoms, taille et pointures des personnes utilisant le matériel ainsi réservé et les dates de prise et retour dudit matériel

Après sélection du matériel, LOUTOUSPORT enverra un devis chiffré du montant global de la location demandée. il sera demandé au Client de confirmer sa Réservation..

Seule la réception du versement d'arrhes par chèque bancaire ou par VAD a pour effet d'enregistrer la Réservation effectuée par le Client sur le Site Internet ou directement au magasin LOUTOUSPORT

Le solde du montant de la location faisant l'objet de la Réservation sera payé par le Client directement lors de la prise de matériel le premier jour de location prévu lors de la réservation .Un bon de location lui sera alors transmis, lequel devra être signé par le client.

LOUTOUSPORT proposera systématiquement la location d'un pack sécurité « DVA+pelle+sonde » lors de la location par le client de matériel de ski hors piste. LOUTOUSPORT ne saurait être tenu pour responsable de la non location ou mauvaise utilisation de ce type de matériel par le Client

Le DVA « Détecteur de Victimes d'Avalanche » sera loué par LOUTOUSPORT équipé des piles nécessaires et en état de marche pour le premier jour de location, le pourcentage de piles étant contrôlé entre LOUTOUSPORT et le CLIENT le jour de la prise de matériel. Le Client devra obligatoirement être muni de piles non rechargeables supplémentaires personnelles, achetées en magasin ou en sa possession au préalable si la location devait excéder une journée de location

LOUTOUSPORT ne saurait être tenu responsable des retards de mise à disposition du Matériel Réservé dans le cas de force majeure. On entend par force majeure tout évènement indépendant de leur volonté, imprévisible et irrésistible, et tel que défini par la jurisprudence, en ce compris le retard dans le retour du Matériel Réservé dans le cadre de la location précédente.

Toutefois, en cas d'impossibilité pour LOUTOUSPORT de mettre à disposition du Client le Matériel Réservé, LOUTOUSPORT fera de son mieux pour mettre à disposition du Client un matériel de qualité égale et ce pour le même prix de location.

La durée de la location est fixée pour la période indiquée sur la fiche de réservation ou le bon de location, la journée débutant à 8h30 et se terminant à 19h.Le prix de la location est dû ,du jour de la prise de possession du matériel loué jusqu'au jour de la restitution. Toute journée de location commencée est due au prix et aux conditions affichés dans le site internet ou au magasin

Le Client assume l'entière responsabilité du matériel loué dès lors qu'il en prend possession. Il en demeure responsable jusqu'à la restitution complète.. Il en assurera la garde et la conservation et en usera en toutes circonstances en se comportant en bon père de famille.

A l'expiration de la durée de location prévue sur le bon de location, en cas de non-restitution aux date et heures prévues, le Client restera seul responsable du matériel qu'il a en sa possession jusqu'à sa restitution effective.

Le défaut de restitution du matériel loué, quel qu'en soit le motif, donnera lieu à la facturation par LOUTOUSPORT au Client de la valeur intégrale à l'état neuf de ce matériel au prix de vente public, et ce en sus du prix de la location.

Toute réserve sur l'état du matériel loué devra être signalée par le Client à LOUTOUSPORT lors de l'enlèvement dudit matériel et fera l'objet d'une inscription sur le bon de location lors de sa signature. A défaut aucune réclamation ne sera acceptée par la suite.

Le matériel est réputé être en bon état et propre à une utilisation normale, à l'exclusion de toutes compétitions. Le client est seul juge de sa capacité à utiliser ce matériel .

En cas d'annulation sur place ou en cours de séjour quelle qu'en soit la raison que la location soit non consommée ou partiellement consommée par le client utilisant le matériel loué (ou de toute personne pour laquelle le matériel a été loué) et survenant pendant la durée de location prévue lors de la réservation, la Location reste en vigueur et ne pourra être remboursée. Le client ne peut donc prétendre à aucun remboursement anticipé de la location par LOUTOUSPORT . Seule une assurance personnelle du client peut lui permettre éventuellement un remboursement des sommes engagées. Pour ce faire LOUTOUSPORT fournira la facture soldée au client pour preuve de sa location.

Client s'engage à restituer le matériel loué propre et dans l'état où il se trouvait lorsqu'il en a pris possession, sauf dégradation due à l'usure normale ou à un vice caché ou une usure non apparente ayant causé la dégradation, dès lors que la preuve desdits vices ou usure non apparente peut être apportée par le Client.

Le Client demeure responsable de toute autre dégradation subie par la chose louée, qu'elle qu'en soit la cause. Il engage sa responsabilité pour une telle dégradation, laquelle donnera lieu au paiement, par le Client au Magasin Loueur, des frais de remise en état dudit matériel voire de remplacement de ce matériel, ce dans la limite maximale de la valeur de remplacement à l'état neuf au prix public de celui-ci, ce en sus du prix de la location. Dès lors que la réparation de ce matériel s'avèrera techniquement ou économiquement irréalisable, le matériel sera remplacé. Le client s'engage à payer ces frais à la restitution du matériel loué, Toute réparation est effectuée exclusivement par LOUTOUSPORT

En cas de non paiement de la location à échéance de celle-ci ou en cas de non restitution du matériel ou de dégradation de celui-ci , le Client par la remise préalable de son numéro de carte de crédit ou par prise d'une empreinte de carte bancaire autorise LOUTOUSPORT de débiter son compte bancaire du montant des prestations servies, au prix et conditions pré établies par la réservation ou la location.

Pour tout litige, seul le tribunal de GAP (HAUTES ALPES) est compétent ,le droit français étant applicable.